

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T »**

**EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2014**

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
Audit & Consulting
Les Jardins du Lac
B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac - 1053 TUNIS



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers
67, Rue JUGURTHA
1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com

TUNIS, le 18 mars 2015

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE «S.P.D.I.T. »
BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA

- 1080 TUNIS -

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2014, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 53 103 201 D et un résultat bénéficiaire de 15 023 400 D ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" arrêtée au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué à la Note 8.3 aux états financiers, la société a reçu en avril 2012 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie, au titre de la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010, réclamant un complément d'impôt de 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalités de retard), et une correction à la baisse du report de l'IS à fin 2010 de 185 121 D. Cette notification a fait l'objet dans les délais d'une réponse motivée par la SPDIT ; la société a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et par les textes légaux en la matière. Elle a néanmoins, admis le redressement pour certains points qui génèrent un complément d'impôts à payer pour un montant de 119 912 D provisionné à la clôture de l'exercice 2012 et maintenu au 31 décembre 2014.

Au stade actuel de la procédure en cours, l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 ne peut être appréciée.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Vérifications spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnées.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Hassen Bouaita

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ghazi Hantous

Gérant de HLB GS Audit & Advisory

Actifs**ACTIFS NON COURANTS**

	<u>Notes</u>	31/12/2014	31/12/2013
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	2	30 407	30 281
Moins : amortissements	2	26 924	24 681
	2	3 482	5 600
Immobilisations corporelles	2	196 703	196 703
Moins : amortissements	2	190 283	188 398
	2	6 420	8 305
Immobilisations financières	3	14 110 998	14 181 178
Moins : provisions	3	4 083 105	3 192 334
	3	10 027 893	10 988 844
<u>Total des actifs immobilisés</u>		10 037 795	11 002 750
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		10 037 795	11 002 750
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en bourse		1 094	4 753
Autres actifs courants	4	1 447 985	1 116 999
Moins : provisions	4		
	4	1 447 985	1 116 999
Placements et autres actifs financiers	5	44 424 027	43 587 054
Moins : provisions	5	2 844 590	2 515 122
	5	41 579 437	41 071 932
Liquidités et équivalents de liquidités	6	36 891	96 650
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		43 065 406	42 290 334
<u>Total des actifs</u>		53 103 201	53 293 084

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/2014	31/12/2013
Capital social	7	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	2 600 000	5 000 000
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	1 390 850	603 089
Résultats reportés	7	170 638	604 228
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 380 238	39 426 067
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial		233 000	793 500
Résultat Disponible		14 790 400	12 560 671
Résultat Net		15 023 400	13 354 171
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		52 403 639	52 780 238
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants	8	699 562	512 846
Concours bancaires et autres passifs financiers			
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		699 562	512 846
<u>Total des passifs</u>		699 562	512 846
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		53 103 201	53 293 084

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

	<u>Notes</u>	31/12/2014	31/12/2013
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	14 252 449	12 608 844
Dividendes des placements cotés	9	1 067 906	1 217 549
Plus value sur cessions des placements	9	5 184	7 103
Revenus des placements monétaires	9	1 688 327	1 593 867
Autres produits d'exploitation	9	86 695	87 355
Reprises sur provisions antérieures	9	26 855	81 146
		17 127 416	15 596 062
<u>Charges d'exploitation</u>			
Commissions et charges assimilées	10	40 095	31 721
Moins-values sur cessions de titres	10	18	
Dotation aux provisions	10	1 247 093	1 630 308
Dotation aux amortissements	10	4 129	4 835
Charges de personnel	10	240 055	236 872
Autres charges d'exploitation	10	318 701	298 298
		1 850 091	2 202 034
<u>Résultat d'exploitation</u>		15 277 325	13 394 028
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		15 277 325	13 394 028
Résultat de l'exercice avant impôt		15 277 325	13 394 028
<u>Impôt sur les sociétés</u>	11	253 925	39 857
<u>Résultat Net de l'exercice</u>		15 023 400	13 354 171

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat	15 023 400	13 354 171
Ajustement pour amortissements et Provisions	1 251 222	1 635 143
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-26 855	-81 146
Variations des créances	3 659	-3 925
Variations des autres actifs courants	-330 985	-128 477
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-836 972	1 369 007
Variation du passif courant	186 717	-72 010
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	15 270 186	16 072 762
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations incorporelles	-125	-6 720
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles		-2 657
Décaissements provenant des acquisitions des autres immobilisations financières	-5 000	-15 751
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	-233 000	-993 500
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières	285 800	285 800
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations corporelles		
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	22 380	29 042
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	70 055	-703 787
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Dividendes et autres distributions	-15 400 000	-15 400 000
Encaissement provenant de la cession des actions SPDIT		
Dividendes des actions SPDIT		
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-15 400 000	-15 400 000
<u>Variation de trésorerie</u>	-59 759	-31 025
Trésorerie au début de l'exercice	96 650	127 675
Trésorerie en fin de période	36 891	96 650

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique “S.P.D.I.T” est une société d’investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l’utilisation de ses fonds propres, d’un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que Société d’investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des entreprises fixées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l’état des résultats, l’état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d’acquisition.
 - Au cours de l’exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
 - Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est inférieur à la valeur comptable.
 - Il n’est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
-

- Pour les sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :
 - Le secteur d'activité auquel appartient la société
 - L'importance du patrimoine immobilier
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement et sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
 - Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
 - Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.
-

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

En Dinars Tunisien		Immobilisations				Amortissements			VCN
Immobilisations	Désignation	01/01/2014	Acquisitions	31/12/2014	Taux	01/01/2014	Dotations	31/12/2014	au 31/12/2014
Incorporelles	Logiciels	30 281	126	30 407	33,33%	24 681	2 243	26 924	3 483
		30 281		30 407		24 681	2 243	26 924	3 482
Corporelles	Mat. Transport	125 880		125 880	20%	125 880		125 880	-
	A.A.I Générale	8 824		8 824	10%	8 824		8 824	-
	Equip de bureaux	16 759		16 759	10%	13 130	998	14 128	2 631
	Accessoires de bureau	831		831	10%	294	73	367	464
	Mat.Informatique	43 089		43 089	15%	38 950	814	39 764	3 325
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320		1 320	0
		196 703	=	196 703		188 398	1 885	190 283	6 420

- Les immobilisations sont comptabilisées à leurs valeurs d'acquisition. Elles sont amorties sur la base des taux admis par l'administration fiscale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En DT)

Notes	Libellé du compte	31/12/2014	31/12/2013
3-1	Actions non cotées-groupe	9 243 119	9 010 119
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-2 030 605	-1 139 834
3-2	Autres actions non cotées	3 421 000	3 421 000
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-2 052 500	-2 052 500
3-3	Emprunts obligataires	1 428 400	1 714 200
	Autres immobilisa° financières	18 479	35 859
	TOTAL	10 027 893	10 988 844

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

(En DT)

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2014				31/12/2013					
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Plus value	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Plus value	Dividendes
S.I. Notre Dame	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	1 788 815			6 450	1 788 815	903 000		903 000
SEABG	7 500 000	30,64%	2 298 198	1 440 923			12 640 089	2 298 198	1 440 923			10 341 891
SBT(2)	12 200 000	27,78%	3 389 170	1 236 210			983 415	3 278 050	1 236 210			833 403
STBN	400 000	30,00%	120 000	553 216				120 000	553 216			
STBO	695 000	24,00%	166 800	1 018 480				166 800	1 018 480			
LA PREFORME	122 005	11,10%	13 538	968 570				13 538	968 570			
SGBIA (1)(2)	225 000	15,54%	34 961	1 801 962			524 415	29 368	1 568 962			440 520
STPP	650 000	0,15%	1 000	10 000			800	1 000	10 000			1 300
SNB	75 000	1,67%	1 249	124 900			24 980	1 249	124 900			24 980
SNB NG (2)	15 200	1,66%	253					153				
CFDB	197 500	0,00%	1	43				1	43			
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	241 790			3 000	300 000	236 834		
Total en DT				9 243 119	2 030 605	0	14 173 699		9 010 119	1 139 834	0	12 545 094

- L'augmentation enregistrée en 2014 par rapport à 2013 correspond essentiellement à la souscription à l'augmentation de capital de la SGBIA pour 233.000D
- La SPDIT a reçu 3 263 actions gratuites de la SGBIA portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.
La SPDIT a reçu 111 120 actions gratuites de la SBT
La SPDIT a reçu 100 actions gratuites de la SNB portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

(En DT)

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2014					31/12/2013				
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende
Hôtel " El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000			120 000	1 200 000	1 200 000		
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500			37 250	372 500	372 500		
Hôtel,jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000			2 400	240 000	240 000		
Sté CRISTAL	160 000	2,38%	3 800	380 000				3 800	380 000			
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	70 000	3,00%	2 100	210 000	210 000			2 100	210 000	210 000		
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000			37 500	150 000	750 000			22 500
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500			41 250	1 375	137 500			41 250
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000				1 000	100 000			
STC (1)	280 000	0,04%	122	1 000				100	1 000			
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000			300	30 000	30 000		
Total en DT				3 421 000	2 052 500	0	78 750		3 421 000	2 052 500	0	63 750

(1) La SPDIT a reçu 22 actions gratuites de la STC.

3.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

La SPDIT a souscrit en 2012 à deux emprunts obligataires à hauteur de un million de dinars chacun émis respectivement par la STB et l'UIB remboursables sur sept ans et rémunérés à des taux fixes respectifs de 6,1% et 5,9% l'an. L'encours des emprunts obligataires s'analyse au 31 décembre 2014 comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Emprunt obligataire STB	714 200	857 100
Emprunt obligataire UIB	714 200	857 100
TOTAL	1 428 400	1 714 200

Ces obligations ont généré au 31 décembre 2014 des intérêts pour un montant de 87 131 D.

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2014	31/12/2013
4-1	Prêts	32 088	27 610
	Etat et collectivités publiques	1 280 113	977 215
	Autres débiteurs divers	47 498	5 759
	Créance sur cession de titres	5 255	6 043
	Produits à recevoir	78 562	95 903
	Charges constatées d'avance	4 469	4 469
	TOTAL	1 447 985	1 116 999

4.1. PRODUITS À RECEVOIR

Ce compte enregistre les intérêts courus sur emprunts obligataires pour 78 562D.

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(En DT)

Notes	Libellé	31/12/2014	31/12/2013
5-1	Actions Tunisiennes cotées	19 375 972	16 774 104
	Versement restant à effectuer		-96 640
5-2	Actions Sicav	198 055	159 591
	Billets de trésorerie & certificats de dépôts	24 850 000	26 450 000
	Bons de trésor		300 000
	Placements et autres actifs financiers	44 424 027	43 587 054
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-2 844 590	-2 515 122
	TOTAL	41 579 437	41 071 932

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

(En DT)

Actions	Capital		2 014			2 013			cours 31/12/14	Résultat latent	Provisions Antérieures	Reprise de prov/cours	Provisions 31-déc.-14	Dotation au 31-déc.-14	Dividendes 2014
	Titres émis	%	Qtt	C.M-14	Valeur	Qtt	C.M-13	Valeur							
A.Leasing	2 125 000	1,45%	30 779	27,586	849 081	30 779	27,586	849 081	24,075		-49 659		-108 076	-58 418	36 935
ATL	25 000 000	0,25%	62 998	2,670	168 199				2,610				-3 773	-3 773	
ATB	100 000 000	0,21%	214 294	2,806	601 365	214 294	2,806	601 365	4,348	330 385					47 145
Attijari bank	39 748 290	0,13%	50 000	16,980	849 000	50 000	16,980	849 000	23,253	313 650	-26 200	26 200			67 000
BH	18 000 000	0,21%	37 775	11,597	438 078	37 775	11,597	438 078	10,789				-30 523	-30 523	
BIAT	17 000 000	1,21%	205 255	23,546	4 832 866	205 255	23,546	4 832 866	75,918	10 749 683					513 138
BNA	32 000 000	0,85%	271 455	8,473	2 299 911	271 455	8,473	2 299 911	7,457		-132 886		-275 672	-142 785	
BT	150 000 000	0,26%	389 820	1,496	583 084	389 820	1,496	583 084	10,437	3 485 468					101 353
CC	172 134 413	0,34%	589 914	2,426	1 431 115	85 434	2,372	202 647	2,507	47 799					
CIL	5 000 000	1,00%	50 000	5,846	292 324	50 000	5,846	292 324	13,322	373 776					37 500
DH	54 907 262	0,12%	68 494	14,600	1 000 012				15,192	40 548					
ICF	2 100 000	3,22%	67 646	23,445	1 585 981	67 646	23,445	1 585 981	37,798	970 902					129 203
ICF NS NL						38 656	2,5	-96 640							
MNP	16 641 144	1,12%	186 914	3,419	639 108	186 914	3,419	639 108	21,338	3 349 263					112 148
POULINA	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	5,556	252	-655	655			1 134
SAH	36 566 205	0,05%	18 217	11,264	205 191				10,595				-12 182	-12 181	
Sotetel	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	3,421		-1 713 341		-1 747 133	-33 792	
STB	24 860 000	0,41%	101 148	11,357	1 148 695	101 148	11,357	1 148 695	4,760		-592 381		-667 231	-74 850	
TPR	45 000 000	0,07%	33 008	2,782	91 823	33 008	2,782	91 823	4,309	50 409					7 592
TUNIS RE	15 000 000	0,17%	24 763	9,101	225 359	24 763	9,101	225 359	10,059	23 732					8 667
					19 375 972			16 677 463		19 735 867	-2 515 122	26 855	-2 844 590	-356 322	1 061 815

- La variation enregistrée au cours de l'exercice 2014 par rapport à 2013 correspond à :
 - (1) L'acquisition de 504.480 actions Carthage Cément pour 1.228.468D.
 - (2) Souscription lors de l'introduction en bourse de Délice Holding pour 1.000.012 D
 - (3) l'achat de 62 998 ATL pour 168 199D
 - (4) La libération du dernier quart de l'augmentation de capital de l'ICF pour 96 640 D
 - (5) L'achat de 18.217 actions SAH pour 205 191 D.

- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre soit 19 735 867 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

(En DT)

SICAV	Valeur comptable au 31/12/2014	Valeur liquidative au 31/12/2014	Résultat latent
SICAV OBLIGATAIRE	160 136	162 528	2 392
SICAV MIXTE	37 919	55 650	17 731
TOTAL	198 055	218 178	20 123

Les placements SICAV sont évalués au 31 Décembre 2014 à leur cout d'acquisition, les plus et moins-values latentes ne sont pas pris en compte dans le résultat de l'exercice.

5.3. BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE DEPOTS

(En DT)

Echéance	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Total
Billets de trésorerie	12 950 000	6 100 000	5 800 000	24 850 000

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les soldes en banques et caisse s'élèvent à la date du 31 Décembre 2014 à 36.891D.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2014, un montant de 52.403.639 D contre 52.780.238 D au 31 décembre 2013. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

(En DT)

Notes			7-1	7-2		7-3		
Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves à régime spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	28 000 000	2 800 000	5 000 000	603 089	2 418 750	604 228	13 354 171	52 780 238
Affectation augmentation de capital								
Affectation réserve générale			-2 400 000				2 400 000	
Affectation du montant réinvesti				793 500			-793 500	
Affectation réserve à régime spécial				-5 739		5 739		
Affectation résultat 2013- résultats reportés 2013						164 899	-164 899	
Dividende 2013							-15 400 000	-15 400 000
Résultat							15 023 400	15 023 400
Total	28 000 000	2 800 000	2 600 000	1 390 850	2 418 750	170 638	15 023 400	52 403 639

7.1. RESERVES ORDINAIRE.

La variation découle de l'affectation du résultat de l'exercice 2013 conformément à la 9^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2014.

7.2. RESERVES A REGIME SPECIAL

La variation correspond au déblocage par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2013, de la réserve à régime spécial soit 5 739 D devenue disponible au 31/12/2013 d'une part et d'autre part le blocage du montant réinvesti dans les sociétés SGBIA pour 325 500 D et STBO pour 468 000 D.

7.3. RESULTATS REPORTEES

Le montant de 170 638 D correspond aux Résultats reportés tel qu'il découle de l'affectation du résultat de l'exercice 2013 conformément à la 9^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2014.

7.4. SITUATION DES RESERVES ET RESULTATS REPORTEES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013 – 54 du 30 décembre 2013 portant loi des Finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source de 5% applicable à partir du 01/01/2015 se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit :

	(En DT)
• Réserve légale	2 800 000
• Réserve ordinaire	2 600 000
• Réserve à régime spécial	1 390 850
• Prime d'émission	2 418 750
• Résultats reportés	170 638

	9 380 238

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2014	31/12/2013
	Etat et collectivités publiques	14 900	13 548
	Personnels et comptes rattachés	96 960	90 156
	Sté de groupe	47 440	
	Créditeurs divers	13 178	17 547
	Charges à payer	22 000	22 000
8-1	Produit perçus d'avance	131 247	209 826
8-2	Impôt à liquider	253 925	39 857
8-3	Provisions pour risque fiscal	119 912	119 912
	Total	699 562	512 846

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries non encore courus.

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2014.

8.3. PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL

La société a reçu en avril 2012 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie, au titre de la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010, réclamant un complément d'impôt de 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalité de retard), et une correction à la baisse du report de l'IS à fin 2010 de 185 121 D. Cette notification a fait l'objet dans les délais d'une réponse motivée par la SPDIT ; la société a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et par les textes légaux en la matière. Elle a néanmoins admis le redressement pour certains points qui génèrent un complément d'impôts à payer pour un montant de 119 912 D et qui a été provisionné à la date du 31 décembre 2014.

NOTE 9 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde en DT	
	31/12/2014	31/12/2013
REVENUS		
<u>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</u>	14 252 449	12 608 844
Dividendes des participations du groupe -non cotées	14 173 699	12 545 094
Dividendes des autres participations-non cotées	78 750	63 750
<u>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</u>	1 067 906	1 217 549
Dividendes des placements cotés	1 061 815	1 213 690
Dividendes SICAV	6 091	3 859
<u>PLUS-VALUES DE CESSION</u>	5 184	7 301
plus values sur cession des participations non cotées groupe		
plus values sur cession des autres participations non cotées		
	-	-
Plus value sur cession des actions SICAV	5 184	7 301
Plus value sur cession des placements cotés		
	5 184	7 301
<u>REVENUS DES PLACEMENTS</u>	1 688 327	1 593 867
Revenus des billets de trésorerie	1 496 959	1 400 741
Revenus des emprunts obligataires	87 131	104 281
Revenus des fonds en dépôt et autres intérêts	4 713	31 634
Revenus des certificats de dépôt	99 524	57 211
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	86 695	87 355
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	82 500	82 500
Produits Financiers hors exploitation	4 100	4 501
Autres Produits d'exploitation	95	354
<u>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</u>	26 855	81 146
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	26 855	81 146
Reprise des provisions sur titres de participation		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	17 127 416	15 596 062

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde en DT	
	31/12/14	31/12/13
CHARGES		
<u>COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES</u>	40 095	31 721
<u>PERTE SUR TITRES</u>	18	
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES</u>	1 247 093	1 630 308
Dépréciation de titres non cotés	890 771	918 631
Dépréciation de titres cotés	356 322	711 677
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	240 055	236 872
Salaires	204 914	194 172
Autres charges de personnels	35 141	42 700
<u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	318 701	298 298
Impôt et taxes	57 140	39 724
Diverses charges d'exploitation	261 561	258 573
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u>	4 129	4 835
TOTAL	1 850 091	2 202 033

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(En DT)

Note 11: Tableau de détermination du résultat fiscal	2 014
Résultat comptable avant impôt	15 277 325
Réintégration	1 384 706
Provisions pour dépréciation des titres de placements	356 322
Provisions pour dépréciation des titres de participation	890 771
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	14 428
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	5 921
Amortissement voiture	2 264
Jetons de présence	115 000
Résultat fiscal avant déduction	16 662 031
Déductions	15 347 210
Dividendes	15 320 355
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subi l'impôt	26 855
Résultat Fiscal avant déduction des provisions	1 314 821
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	356 322
Résultat fiscal avant réinvestissement exonérés	958 499
Réinvestissement exonéré	233 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	725 499
Impôt sur les sociétés en 2014 : 725 499 * 0,35	253 925

NOTE 12 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

12.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- Les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- Les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2014 à 24.850.000 D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 1.496.959 D,
- Assistance et maintenance informatique par la S.I.T. pour un montant annuel de 17.769 DT HT,
- Location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 15.150DT HT.

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE
« S.P.D.I.T. »
BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA

- 1080 TUNIS -**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisé de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A - Conventions et opérations nouvellement réalisées

- Contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la société informatique et télématique (SIT) en remplacement du contrat signé le 1^{er} janvier 2010 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 01 janvier 2014 pour un montant annuel de 16 200 D en hors taxes payable trimestriellement.
- Contrat de maintenance de progiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 02 janvier 2014 pour un montant annuel de 1 569 D en hors taxes.

B - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- Poursuite du contrat de location avec la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er avril 2011 et pour un montant annuel fixé à 15 150 DT hors taxes.
-

C - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
- Le conseil d'administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée pour l'exercice 2014 d'un salaire mensuel brut de 6 000 DT, d'un treizième mois de 5 500 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 22 000 DT.
- Le Président Directeur Général bénéficie en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature ont totalisé 10 221 DT pour l'exercice 2014.
- L'Assemblée Générale du 18 Avril 2014 a alloué à chacun des membres du comité d'audit une rémunération annuelle nette de 4 000 DT.
- Les jetons de présence ont été fixés par L'Assemblée Générale du 18 Avril 2014 à un montant net de 8000 DT par administrateur.

Fait à Tunis, le 18 mars 2015

Hassen Bouaita
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Ghazi Hantous
P/ GS Audit & Advisory
